



ACCUEIL DE LOISIRS VIVE LA COLO !

Du 06 au 10 août 2018



**De 6 à
12 ans**

<http://escal.adapei49.asso.fr>

Tél : 02.41.22.06.70



Présentation

Escaliennes, Escaliens

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir les deux séjours été 2018. Pour répondre aux attentes des enfants et des familles, nos animateurs ont mis en place une colonie. L'équipe essaiera de constituer des groupes homogènes en tenant compte le plus possible du profil et de la personnalité de chaque vacancier.

Sur les séjours proposés, l'encadrement peut être adapté selon les besoins de l'enfant et du bien-être des autres vacanciers. L'équipe professionnelle d'ESCA'L se tient à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter.

Nouveauté 2018 : possibilité de souscrire à une assurance annulation (cf. page 7).

Virginie MARIE pour l'équipe d'ESCA'L

SÉJOURS ENFANTS

Mûrs-Érigné " Colo Mania "	6-12 ans	p.3
-------------------------------	----------	-----

Mûrs-Érigné " Camping Paradis "	6-12 ans	p.4
------------------------------------	----------	-----

Baugé " Les Salamandres se détendent "	6-12 ans	p.5
---	----------	-----

" Colo Mania "

370 €



Activités : semaine dédiée aux jeux en tout genre (de société, de plein air, sportif, artistique). A disposition : salles de sport, espaces verts, parcours d'accrobranche.



15 vacanciers



6 animateurs



Gîte



Minibus

Hébergement : le centre Joseph Bouëssé dispose d'un centre d'hébergement.

Attention : ce séjour est en pension complète. Tous les repas, du lundi midi au vendredi midi seront pris dans la salle de restaurant de l'établissement.

Départ : lundi 6 août à 9h30

Retour : vendredi 10 août à 17h

Lieu de départ et retour de :

Centre Joseph Bouëssé La Garenne

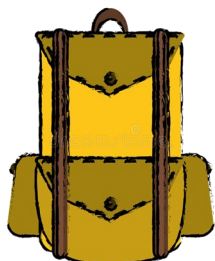
7 route de Nantes

49610 Mûrs Erigné



" Camping Paradis "

330 €



Activités : semaine dédiée aux jeux en tout genre (de société, de plein air, sportif, artistique). A disposition : salles de sport, espaces verts, parcours d'accrobranche.



6 vacanciers

Hébergement : le centre Joseph Bouëssé dispose d'un Point d'Accueil Jeune (tentes). Les enfants découvriront les joies de la nuit sous tente.



2 animateurs

Attention : ce séjour est en pension complète. Tous les repas, du lundi midi au vendredi midi seront pris dans la salle de restaurant de l'établissement.



Départ : lundi 6 août à 9h30

Retour : vendredi 10 août à 17h



Minibus

Lieu de départ et retour de :

Centre Joseph Bouëssé La Garenne

7 route de Nantes

49610 Mûrs Erigné



" Les salamandres se détendent "

370 €



Activités : semaine dédiée à la détente et aux activités adaptées. Ce séjour est à destination des enfants qui ont besoin d'un accompagnement renforcé et d'un environnement calme.



6 vacanciers

Hébergement : établissement sur Baugé. Chambres de 2 lits simples, cuisine, séjour, salon et grand air de jeux.



3 animateurs

Départ : lundi 6 août à 9h30

Retour : vendredi 10 août à 17h



Gîte

Lieu de départ et retour de :

Esca'l, La Cité



Minibus

58 boulevard du Doyenné

49100 Angers



Trajet



Informations

Dates à retenir :

- A partir du 15 avril 2018 : confirmation des séjours



La réunion d'information des séjours se déroulera le :
**vendredi 6 juillet 2018 à 18h30, à la Cité, 58 boulevard du
Doyenné**

Merci de noter cette date dans vos agendas

A noter sur vos agendas : ouverture de l'accueil de loisirs du 23 juillet au 3 août et du 13 au 24 août.

Contact :

Pour mieux vous accompagner dans votre choix de séjour, n'hésitez pas à contacter :



Grégory GANDON
Coordinateur Enfance

06.86.83.84.14 - escal.accueildeloisirs@adapei49.asso.fr

02.41.22.06.70 - escal.accueil@adapei49.asso.fr

Site internet : www.escal49.fr

Informations pratiques

◆ Usagers

- ⇒ chaque personne devra constituer un dossier d'inscription (photo, coordonnées, numéro d'urgence, pièces demandées, signature),
- ⇒ les frais de dossier annuels s'élèvent à 25 € (du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante).

◆ Réservation d'un séjour

- 1- envoyez le coupon réponse à ESCA'L (cocher le ou les séjours de votre choix),
- 2- échange ou rencontre avec l'animateur(trice) référent(e),
- 3- une confirmation de réservation vous sera retournée (par courrier ou e-mail) par notre service.

Des aides financières peuvent être sollicitées auprès des organismes : Maison de l'Autonomie, UDAF, CAF, Conseils Départementaux, Mairies, CCAS, Mutuelles, Comités d'entreprises,.... N'hésitez pas à les contacter.

◆ Confirmation d'inscription

A la réception du courrier de confirmation de réservation transmis par ESCA'L, vous devez obligatoirement nous faire parvenir un chèque d'arrhes de 30% du montant total du prix du séjour. Le solde du séjour vous sera demandé au moins un mois avant le départ.

◆ Annulation

1) Annulation de la part d'ESCA'L

ESCA'L se réserve le droit d'annuler ou de modifier les conditions si les inscriptions sont inférieures à 4 personnes. Les sommes versées seront, alors, intégralement remboursées.

2) Annulation de votre part

Pour une annulation plus de 30 jours avant le départ les arrhes seront perdus.

Pour une annulation moins de 30 jours avant le départ, la totalité du séjour est due.

En cas d'annulation de votre séjour, il est impératif de nous faire parvenir un courrier explicatif daté et signé. Les annulations par téléphone et par courriel ne seront pas prises en compte.

3) Assurance annulation

NOUVEAUTÉ

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation au moment de votre inscription. Pour cela, vous devez cocher la case « assurance annulation » sur le bulletin d'inscription. Le montant de cette assurance annulation représente 4 % du montant du séjour.

La garantie prend effet à compter de l'inscription au séjour. Elle ne s'exerce pas au cours du voyage, du séjour.

Informations pratiques (suite)

Conditions d'octroi de la garantie

La garantie pourra être mise en œuvre dans tous les cas où l'annulation aura été justifiée par :

1. le décès :

- a - du participant lui-même, de son conjoint, de son concubin, de ses ascendants ou descendants en ligne directe ;
- b - des frères, des sœurs, des beaux-frères ou des belles-sœurs, des gendres, des belles-filles du participant.

2. Une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi, y compris lors d'un attentat, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de huit jours des personnes ci-dessus énumérées, à l'exception de celles mentionnées en 1. b.

3. La destruction accidentelle des locaux privés occupés par le participant propriétaire ou locataire survenue après la souscription du contrat et nécessitant impérativement sa présence sur les lieux du sinistre le jour du départ.

4. Les complications d'une grossesse ou une grossesse conduisant à une contre-indication de déplacement, survenant dans les 6 premiers mois de grossesse.

La garantie ne peut pas s'exercer :

- pour tout fait, dommage ou faute provoqué intentionnellement par le participant ;
- pour la maladie ou l'accident avant la souscription du contrat ;
- pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse préexistant à la souscription du contrat.

Montant de la garantie

Sont couvertes au titre du présent contrat toutes les sommes versées dès l'inscription à ESCA'L dans la limite d'un plafond égal au coût du séjour.

La cotisation versée en contrepartie de la souscription de la présente garantie, les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

Formalités de déclaration

- Aviser, dans les 10 jours suivant la survenance de l'événement, ESCA'L, par écrit,
- Transmettre à ESCA'L tous les justificatifs nécessaires à la constitution du dossier.

◆ **Assistance aux personnes**

ESCA'L a souscrit une assurance garantissant l'assistance aux personnes durant les séjours proposés.

Cette assurance couvre l'assistance aux personnes blessées ou malades : les frais médicaux et d'hospitalisation, le rapatriement des blessés et malades graves, le voyage aller-retour d'un proche en cas de besoin, ...

Informations pratiques

◆ Administration

Une inscription n'est validée que si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- le versement des arrhes pour confirmer l'inscription,
- le dossier d'inscription rempli et les pièces justificatives demandées,
- l'ordonnance pour les traitements médicaux, un pilulier nominatif préparé et à confier à l'animateur responsable des traitements médicamenteux (pour les personnes qui ne souhaitent pas garder la gestion de leur traitement),
- la photocopie de la carte d'identité, de mutuelle et la carte vitale originale.

◆ Transport

Le voyage sur les lieux des séjours et lors des activités se fait par minibus 9 places. Les ramassages aller et retour seront assurés à partir des communes indiquées sur la présentation du séjour (voir dans le catalogue) ou à partir du lieu de résidence (à partir de 2 personnes résidant dans le même établissement du 49). 15 jours avant le départ, un courrier précisant l'heure et le lieu exact de rendez-vous sera envoyé.

◆ Equipe d'animateurs

Toutes les activités sont encadrées par des permanents de la structure et par des étudiants qui proviennent des filières de l'animation (BAFA, BAFD), des sports adaptés et du médico-social.

Sur chaque séjour :

- 1 animateur pour 3 ou 4 vacanciers,
- le permanent d'ESCA'L peut se déplacer sur les lieux de vacances.

◆ Les prix

Nos tarifs comprennent les frais de fonctionnement, les sorties, le transport sur le lieu des activités, les rémunérations du personnel, l'hébergement et l'alimentation.

Les frais pharmaceutiques et médicaux sont à la charge de l'utilisateur.

ESCA'L décline toute responsabilité en cas de perte/vol des affaires personnelles du vacancier.

◆ Bilan de séjour

Après le séjour, et uniquement sur demande, un bilan individuel sera envoyé au domicile. Possibilité, également, de conserver les souvenirs des vacances avec des photos enregistrées sur clé USB (à fournir par vos soins).

Pendant le séjour, il est possible de remplir un carnet de vacances qui retracera les meilleurs moments des vacances.



ESCA'L - Adapei 49

La Cité - 58 Boulevard du Doyenné

49100 ANGERS

Tel : 02 41 22 06 70

Courriel : escal.accueil@adapei49.asso.fr

www.escal49.fr



Coupon Réponse

Séjour Accueil de Loisirs Eté 2018

NOM..... PRENOM.....

Né(e) le/...../..... AGE

ADRESSE

CODE POSTAL..... VILLE.....

TEL

MAIL.....

" Colo Mania " 6 - 12 ans Lundi 6 au vendredi 10 août

"Camping Paradis" 6 - 12 ans Lundi 6 au vendredi 10 août

" Les Salamandres se détendent " 6 - 12 ans Lundi 6 au vendredi 10 août

♦ Assurance annulation

Je souscris à l'assurance annulation (pour les conditions générales, merci de se référer à la page 7).

Montant : 4% du prix de vente du séjour

oui non

Mixité
avec ou sans
handicap



C'est les
VACANCES!

A stylized sun icon with a smiling face, composed of yellow and orange rays and a yellow circle with a simple smile.